P55

Sauvons nos palmiers

Compte rendu assemblée générale du 26 mars 2013
salle Méditerranée Toulon 18h30

Sur convocation du président l'assemblée a réuni 33 adhérents en dehors des invités (une quinzaine) 29 adhérents avaient transmis des pouvoirs. au total 62 votes pouvaient s'exprimer. Dans les statuts il n'y a pas de corum de sorte que l'assemblée peut valablement délibérer.

A- rapport financier : présenté par le trésorier de Benoît ROUMEGOUX exercice 2012 Total balance 2585,49 .éfice 192,06, aucune réserve adopté à l'unanimité

B- modifications statutaires présentées

1/ Nom :" L'association qui se prénomme GDSET SAUVONS NOS PALMIERS s'appellera désormais SAUVONS NOS PALMIERS"
2/ Objet "L'association principalement dans les régions PACA et Languedoc-Roussillon défend de la biodiversité et le maintien de notre patrimoine de palmiers , public et privé gravement menacé par les ravageurs (charançon rouge et paysandisia archon) elle assume à la fois la représentation des propriétaires privés, des propositions d'évolution du cadre réglementaire, la recherche d'une nouvelles solutions d'éradication ou du contrôle des ravageurs l'information et la formation des publics concernés, elle se préoccupe de l'état de la recherche française et étrangère, en ne s'interdisant pas d'apporter son concours financier direct ou indirect par lancement de campagne de souscription de fonds privés ou d'opérations de sponsoring»
3/" l'association pourra proposer à ses membres et non membres des prestations de conseil, des équipements complémentaires de contre le ravageurs, des produits dans les limites prévues par la loi."
4/ " le montant de la cotisation est fixé chaque année par l'assemblée générale" pour 2013 inchangé
5/ " Les ressources de l'association sont constituées des cotisations des dons et de la vente de services et de produits conformes à son objet, à des subventions de l'État, de la Région, du département de communes, et de partenariats toutes ses ressources devant être autorisé par la loi"6/ " il est procédé à la création d'un conseil d'administration composé outre les membres du bureau d'un nombre limité à 12 d'administrateurs

il est procédé au renouvellement partiel du bureau démission de Monsieur Simon Jean
(secrétaire) (quitus de son action et remerciements) nomination de Madame Sylvie Mazalon la dénomination du poste passant à" vice-président(e)".Monsieur BenoitRoumegoux est confirmé au poste de trésorier.

GDSET 226 chemin du pélican 83000 Toulon **www.sauvonsnospalmiers.fr**
Association de protection de l'environnement et du cadre de vie
N° W832007259 Préfecture du Var le 27/04/1976 Pdt: Hervé PIETRA
04 94 41 66 67 pietra@me.com fax 09 72 39 45 23 SIRET 789 531 753 00018

par ailleurs l'assemblée à nommé administrateurs les personnes suivantes ;

Madame Colette Pietra
Monsieur Antoine de Tata,
Monsieur Yves Pia
Monsieur Michel Joset,
Monsieur Jean-Marie Frizolle
Monsieur Xavier Lorino
Monsieur Michel Bergès,
Monsieur Quentin Demé
Mademoiselle Nadia Moncif

le bureau actuellement composé de trois personnes pourra sur décision du président porter à six sa composition par la création de trois postes supplémentaires de vice-président"
7/" actuellement les assemblées générales peuvent statuer sans quantum il est décidé la création d'un corum de 10 %"" Le président autorisé s'il le souhaite à organiser la tenue d'assemblées générales immatérielles à charge de pouvoir justifier en utilisant le dispositif dit de [illegible]ition que les adhérents ont bien reçu lors convocation et qu'ils expriment leur vote par une validation de dispositions proposées avec confirmation par adresse mail".

toutes ses dispositions et propositions de nomination,qui avaient été soumises par mail précédemment **sont soumises au vote et adoptées à l'unanimité**

Le président prend la parole et confirme bien l'esprit de cette importante modification statutaire :

1-Confirmer la dimension atteinte par l'association ; à partir de la défense des intérêts des propriétaires privés victimes des ravageurs du palmier des régions PACA et Languedoc-Roussillon viser l'intérêt général de tous nos concitoyens sur ce sujet.
2-Muscler son organisation par la création d'un poste de vice-président(e), la nomination d'un conseil d'administration de 12 membres maximum
3-[illegible]écuriser par le développement d'activités de prestations de service en assurant des ressources pérennes à l'association.

C- la bataille pour la généralisation de l'endothérapie

Seule et ultime chance de triompher de ces ravageurs et en particulier du charançon, la généralisation à tout le territoire la pratique de l'endothérapie avec une molécule adéquate dont l'AMM est en cours d'examen par l'ANSES.

Pour atteindre cet objectif l'association développe depuis des mois déjà une intense campagne de lobbying. Celle-ci passe par la mobilisation
*de la profession et de la communauté scientifique pour dire aux pouvoirs publics les mesures qu'il conviendrait de prendre.

* des élus de la République pour qu'ils expriment les attentes de leurs concitoyens.

L'action phare actuellement est une pétition à remettre au ministre de l'agriculture, de même l' association est très présente auprès des élus suscitant des lettres communes et des questions à l'assemblée.

L'année 2013 sera celle de la réussite de l'échec de notre engagement en faveur de l'endothérapie.

D- les nouvelles approches

l'association va s'attacher à codifier les différentes méthodes d'intervention pour apporter à ses membres des conseils pratiques très élaborés. Parallèlement elle va développer .une collaboration continue avec la profession et un échange d'informations permanent.

L'association continue également d'ambitionner à faire apparaître de nouveaux moyens de lutte ;

* lutte intégrée par piégeage massif baisse des coûts par le développement d'importations.

* utilisation de produits répulsifs couplés à des piégeages

* Suivi des développements de génie génétique à l'étranger

* Suivi des expérimentations de lutte biologique en termes d'efficacité scientifique et économique.

* Etude de la capacité de financement de la recherche politique

le président donne ensuite la parole aux deux intervenants: le webmaster Jean-Marie Frizolle qui expose l'organisation du site et nos rapports avec les réseaux sociaux, le pépiniériste Claude Bruno qui fait le point de la situation de l'infestation. La parole est en suite donnée à la salle qui pose de très nombreuses questions auxquelles les intervenants s'efforcent de répondre.
à 20 heures l'assemblée générale clôturée. la salle libérée

le 12/11/13

Hervé PIETRA

Pietra Hervé
226, chemin du Pélican
83000 TOULON

Emmanuel SIMON-JAEN

Benoît ROUMEGOUX

Sylvie MAZALON